

ARRÊTÉ DU MAIRE
AUTORISATION DE D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC

Référence : 250224.1 POL-ODP

Le Maire de la commune de BRAX ;

VU l'ordonnance n° 86-1243 du 1^{er} décembre 1986 ;

VU le Code Pratique des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213-2 ;

VU la demande émise le 19 février 2025 par l'entreprise GBMP Bâtiment sise 16 boulevard Marcel Paul à TOURNEFEUILLE (31170), qui souhaite occuper temporairement le domaine public, par la pose de poteaux de bois sur buses béton et un coffret électrique, place et rue du Vidalet à BRAX ;

VU l'intérêt général ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux de pose et pendant toute la durée d'occupation du domaine public ;

ARRÊTE

Article 1 : A titre exceptionnel, l'entreprise GBMP Bâtiment, ci-après dénommée « le permissionnaire », est autorisée à occuper le domaine public communal du 28 février 2025 au 31 octobre 2026 :

- en posant un coffret électrique au pied du transformateur sis place du Vidalet,
- en posant 4 poteaux de bois sur buses béton, rue du Vidalet, destinés à faire cheminer le câble électrique au-dessus de la voirie depuis le coffret électrique jusqu'au chantier sis dans l'enceinte de l'ASEI (voir plan en annexe).

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire, en cas de besoin, afin :

- d'installer un périmètre de sécurité ;
- d'installer la signalisation adaptée ;
- de mettre en place un cheminement piétonnier sécurisé.

Article 3 : La remise des lieux dans leur état initial est à la charge du permissionnaire.

Article 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance de Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LÉGUEVIN.

A Brax, le 24 février 2025

**Pour le Maire empêché,
L'Adjointe aux Finances
Nicole FONTAYNE**





	TRANSPORTEUR TARIFF JAUNE
	ARBORE DE REPARTITION
	ARBORE BASE VIE
	ARBORE PIED DE CRUE / PIED DE BATIMENT
	RACCORDEMENT ELEC. ENTERRÉ
	RACCORDEMENT ELEC. AERIEN
	POTEAU / BUSE
	POINT D'EAU
	RACCORDEMENT AER ENTERRÉ
	MECRO STATION

GBMP
SOLUTIONS

Conseil et accompagnement technique
N° de téléphone : 02 47 88 12 34
N° de fax : 02 47 88 12 35
N° de messagerie : 02 47 88 12 36
Site : www.gbmp.fr

2, Place du Château
31 490 BRAX

MAS DE BRAX
PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER
RACCORDEMENTS

n° : 2503	Date : 19/02/25
Échelle par : CI	Index : A
Échelle : 1/1000	

EXE
104